



## DECLARATION DE TUNIS

### PREAMBULE

1. Nous, jeunes nord africains, participant au Forum pour le développement de l'Afrique du Nord tenu à Tunis (Tunisie) du 8 au 10 décembre 2011 sous le thème « Jeunes, acteurs du développement en Afrique du Nord » ;
2. *Notant* la situation, les attentes, les défis et les perspectives des jeunes, en particulier les plus vulnérables dans la région ;
3. *Conscients* du rôle et de la place des jeunes dans tout processus de développement et les enjeux qu'ils représentent pour l'avenir des sociétés nord-africaines, mais aussi des opportunités et les contraintes qu'ils rencontrent ;
4. Conscients de l'importance de phase de transition que connaît la région ;
5. *Enrichis* par les enseignements tirés, entre autres, des expériences susceptibles de (i) favoriser une réelle participation des jeunes à la vie politique, à la vie communautaire et à la vie économique, (ii) impliquer davantage les jeunes dans la protection de l'environnement et dans la réalisation du développement durable, (iii) relever le défi de l'emploi des jeunes, (iv) améliorer la vision qu'ont les jeunes de l'intégration et de la coopération régionale, ainsi que la nécessité de les impliquer davantage dans ce processus ;
6. *Conscients* des nombreuses contraintes qui handicapent le développement de jeunes, par conséquent, celui de leurs pays, dont les insuffisances du système éducatif et surtout son inadéquation avec les besoins du marché de travail et de l'économie, des taux élevés de chômage des jeunes, de l'insuffisance d'espaces et de structures de dialogue avec les décideurs à tous les niveaux, limitant ainsi les possibilités et moyens offerts aux jeunes d'exprimer leurs besoins et attentes ;

7. *Notant* les résultats encore insuffisants des efforts déployés par les gouvernements des pays de l’Afrique du Nord pour mieux intégrer les préoccupations des jeunes dans les politiques publiques ;
8. *Conscients* des problèmes qui continuent à se poser aux jeunes de la région, et de la nécessité d’améliorer la contribution des jeunes à un développement fondé sur la paix, la démocratie, le respect des droits de l’homme, l’égalité des sexes, le développement durable et régional.

## **I. Nous nous engageons à :**

- Promouvoir une culture de l’intégration et de renforcement des solidarités régionales, à travers la création et la mise en réseaux d’associations de soutien au processus d’intégration régionale ;
- Promouvoir une culture de paix, de tolérance et de solidarité entre nationaux et ressortissants des autres pays de la sous-région, en particulier dans les contextes de troubles politiques ou de tensions entre Etats;
- Mettre notre intelligence et notre créativité au service de notre insertion dans la vie active pour notre propre bonheur et contribuer au bien être de nos sociétés ;
- Nous battre pour faire entendre notre voix et participer activement à la vie politique de notre pays.

## **II. Déclarons que :**

### **A. Les gouvernements des pays de l’Afrique du Nord devraient:**

#### **1. Jeunes et participation**

- a) Réviser les processus de promotion de la participation des jeunes dans l’élaboration des agendas politiques de la région (comme par exemple ce forum) par:
  - 1- La mise en pratique de modèles participatifs qui facilitent la diffusion du savoir et de l’expérience des jeunes de notre région ;
  - 2- La création d’espaces d’échanges et de discussions pour les acteurs impliqués jeunes et moins jeunes ;
  - 3- Eviter de laisser la transmission du savoir des experts prendre le dessus sur la participation et la facilitation de l’échange et de l’innovation politique.
- b) Mettre en place des mécanismes pour une participation plus inclusive des jeunes et des adolescents au processus d’élaboration des politiques « multisectorielles » de la jeunesse ;
- c) Favoriser l’insertion de module sur l’éducation à la citoyenneté dans les cursus scolaires et universitaires ;
- d) Réviser les politiques de jeunesse là où elles existent pour les rendre compatibles avec exigences d’une participation effective de tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ou en élaborer une là où il n’y en a pas ;

- e) Garantir la participation des jeunes à la vie politique, à la vie économique et à la vie communautaire au niveau législatif ;
- f) Encourager la création et contribuer à sponsoriser le fonctionnement effectif d'associations de jeune ;
- g) Investir dans les activités jeunes locales et mettre en place un mécanisme institutionnel au niveau régional pour financer les initiatives jeunes locales ;
- h) Progresser vers la parité entre les sexes en encourageant la participation des jeunes femmes maghrébines à tous les niveaux du processus de prise de décision ;
- i) Trouver le moyen pour les associations d'être impliquées avec le plus grand nombre possible de jeunes et ne pas se limiter aux jeunes membres d'associations.

## 2. Jeunes et emploi

- a) Introduire la dimension emploi dans toute politique économique et social visant à accroître une offre de travail qualité par :
  - 1- L'investissement dans les structures de formation et d'éducation pour un meilleur encadrement ;
  - 2- L'amélioration de la qualité de la formation et l'éducation.
- b) Encourager les initiatives de jeunes pour leur insertion sur le marché du travail en facilitant leur financement par des institutions financières publiques et privées comme par exemple les Fondations de Jeunes Entrepreneurs ou les Maisons de Jeunes entrepreneurs ;
- c) Maintenir les acquis en matière d'emploi des jeunes filles et les orienter de plus en plus vers les filières scientifiques et techniques ;
- d) Offrir des bourses d'études et de stage afin de permettre un échange de compétences ;
- e) Réformer les politiques fiscales pour favoriser les entreprises qui recrutent des jeunes dans les secteurs porteurs et qui encadrent et financent les jeunes entrepreneurs (incubateurs de *start-up*) ;
- f) Faciliter l'accès à l'emploi décent aux jeunes en général et aux groupes les plus vulnérables en particulier ;
- g) Proposer aux Nations Unis de créer un fond pour financer l'accès des jeunes aux nouvelles technologies ;
- h) Créer des formations ou des centres de formations qui s'impliqueraient dans l'encadrement et le développement des capacités des jeunes marginalisés et vulnérables.

## 3. Jeunes et développement durable

- a) Promouvoir le dialogue avec les jeunes et leur participation aux processus de prise de décision en matière d'environnement et de développement durable, à tous les niveaux (local, national, régional et international), conformément aux dispositions de l'Agenda 21 ;

- b) Impliquer les jeunes dans la mise en œuvre des programmes et activités de développement en tenant compte des initiatives des jeunes et de leur capacité de mobilisation qui devraient s'articuler avec l'action des Etats ;
- c) Renforcer les partenariats jeunes- collectivités locales ;
- d) Intégrer un volet sensibilisation au développement durable dans tous les programmes éducatifs et des modules ciblés dans les programmes d'enseignements supérieurs ;
- e) Mettre en place une institution régionale animée par les jeunes qui fait la promotion des politiques de développement durable et les programmes associatifs pour le développement durable ;
- f) Lancer des campagnes de sensibilisation pour promouvoir des modes de consommation durables.

#### 4. Jeunes et intégration régionale

- a) Créer un seul réseau fort qui peut réunir les jeunes leaders d'Afrique du nord. Ce réseau pourra bénéficier de renforcement de capacités ;
- b) Investir dans les initiatives innovantes locales et les encadrer grâce à un mécanisme régional de financement ;
- c) Lever les obstacles à l'édification d'un espace économique véritablement intégrée et performant en Afrique du Nord, afin d'optimiser les opportunités de commerce, d'investissement et d'emploi dans la sous-région ;
- d) Mettre en œuvre les objectifs et appliquer les normes définis dans les traités régionaux, notamment en matière de libre circulation des personnes et des biens ;
- e) Faciliter la participation des associations de jeunes à la formation et à la gestion du droit communautaire, notamment en leur conférant, là où cela est possible, des statuts d'observateur dans les structures nationales et régionales en charge du processus d'intégration ;
- f) Favoriser l'insertion d'un module 'Droit Communautaire' dans les cursus de l'enseignement supérieur pour mieux préparer les futurs cadres au renforcement d'une culture de l'intégration ;
- g) Susciter et faciliter la création et la mise en réseaux d'associations de jeunes dédiées à la promotion d'une citoyenneté communautaire ;
- h) Etablir une législation qui encourage la libre circulation des jeunes entre les pays de la sous-région;
- i) Mettre en place au niveau nord-africain une bourse de l'emploi en vue de créer des mécanismes qui assurent la rencontre des offres et des demandes.

#### 5. Jeunes et santé

- a) Promouvoir les principes de droit d'accès des jeunes notamment les marginalisés d'entre eux, à l'information et au service :
  - 1- Renforcer les programmes de sensibilisation à l'impact des maladies épidémiques qui sévissent encore dans notre région tel que : la leishmaniose, la tuberculose, le VIH SIDA ...) par une plus grande implication des médias (radio et TV), et en mettant un accent particulier sur les zones rurales ;
  - 2- Mettre en place des programmes d'éducation sexuelle et les intégrer aux programmes d'éducation nationale.

- b) Permettre un meilleur accès des jeunes aux soins :
  - 1- Assurer un accès gratuit au diagnostic médical et au soin aux jeunes victimes de maladies épidémiques sus citées ;
  - 2- Réviser le système d'assurance santé visant les jeunes afin de leur permettre un meilleur accès aux soins ;
  - 3- Renforcer l'accès aux soins et à la prise en charge aux femmes et maintenir les acquis dans le domaine du planning familial (contraception, Interruption volontaire de la grossesse ...).
- c) Renforcer les programmes de lutte contre le tabagisme et la consommation de drogues ;
- d) Soutenir les programmes de prévention routière (les accidents de la voie publique sont une des premières causes de décès chez les jeunes).

## **6. Jeunes, médias et réseaux sociaux**

- a) Renforcer la place des jeunes dans les médias publics et privés (tant au niveau du recrutement que de la programmation) ;
- b) Renforcer les plateformes virtuelles existantes et en créer de nouvelles, réunissant les jeunes membres d'associations ou activiste dans une des problématiques concernant les jeunes dans la région Nord africaine : faire une classification (par thème, pays ...) et maintenir sa mise à jour ;
- c) Encourager les états à permettre un accès plus facile aux jeunes des les régions déshéritées aux nouvelles technologies ;
- d) Renforcer et encourager les nouveaux moyens d'expression qui sont utilisés par les jeunes aujourd'hui comme la musique ou la poésie.

## **7. Données statistiques et études sur les jeunes**

- a) Etablir des centres de documentation dédiés aux productions sur les jeunes dans les différents pays ;
- b) Rendre les Observatoires sur la jeunesse accessibles à tous les jeunes de la sous-région ;
- c) Impliquer les jeunes dans la conception des questionnaires et la réalisation des statistiques mais aussi dans la diffusion des études qui sont faites.

## **B. Les organismes privés et les organisations non gouvernementales devraient :**

- a) Mettre en place des mécanismes pour mobiliser les jeunes en faveur du développement durable ;
- b) S'approprier davantage les traités, protocoles et programmes intégrateurs existants en Afrique du Nord ;
- c) Appuyer les associations de jeunes dans la mise en place de réseaux intra-Afrique du Nord ;
- d) Faire parvenir aux jeunes les appels à projets et adaptés ces derniers à leurs besoins et attentes.

**C Les groupements régionaux tels que l'ISESCO et sous régionaux tels que l'UMA devraient:**

- a) Appuyer la mise en place de réseaux de jeunes pour partager les expériences et meilleures pratiques ;
- b) Financer ou aider les pays à mobiliser les ressources nécessaires au financement des initiatives jeunes ;
- c) Impliquer les jeunes comme partenaires et non uniquement comme public cible des programmes.

**D. La CEA et les autres organismes concernés du système des Nations Unies tels que l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP.....devraient :**

- a) Appuyer les pays et les RECs pour une prise en compte effective des questions environnementales et sociales dans les stratégies et programmes de développement ;
- b) Permettre aux jeunes l'accès à la conception et à la participation aux programmes de l'UNV ;
- c) Faire participer les jeunes vulnérables qui ont une expérience à partager à ces programmes mais aussi l'élaboration et la mise en place de ces programmes de volontariat ;
- d) Favoriser la présence de l'UNV dans un plus grand nombre de pays dans la région Nord africaine ;
- e) Renforcer la coopération régionale pour accroître les connaissances et le transfert de technologies ;
- f) Favoriser la participation des jeunes dans les conférences internationales et régionales ;
- g) Appuyer le développement d'indicateurs susceptibles de mesurer le développement durable ;
- h) Mettre en place des programmes d'information et de renforcement des capacités des jeunes en matière de développement durable : par des formations ciblant les jeunes des zones déshéritées ;
- i) Inclure la question de l'écologie dans la politique interne des agences ONUsiennes en révisant les produits de communication afin de les rendre plus respectueux de l'environnement ;
- j) Encourager et promouvoir les « emplois verts » chez les jeunes (surtout les jeunes des zones rurales) par des formations performantes et adaptées à leur et leur offrir de réelles opportunités d'emploi durables et dignes.

***En adoptant cette Déclaration, nous, jeunes, participant au Forum pour le développement de l'Afrique du Nord « Jeunes, acteurs du développement au Maghreb », nous nous engageons à mettre en œuvre les recommandations y figurant et, à cet égard, demandons instamment à la CEA et aux institutions concernées de mettre en place des mécanismes d'application, de suivis et de mise à jour de ces recommandations et demandons une étude préliminaire dans 6 mois et une étude approfondie dans un an.***

***Nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement et au peuple tunisien pour nous avoir accueillis chaleureux et convivial.***